

Il est également important de préparer l'enfant à sa vie future hors de l'institution (cf. point 17 ci-dessus).

Il est souhaitable que l'on s'efforce de permettre la création de liens affectifs entre les enfants placés en institution et les membres du personnel. Un recrutement minutieux du personnel et le maintien de la stabilité de celui-ci peuvent y contribuer.

24. *Organisation interne de l'institution*

* Stabilité de la partie d'habitation

Il est important de ne pas déstabiliser les enfants pendant le placement, qui devrait être aussi court que possible. Un soutien psychologique et affectif spécial doit leur être apporté. Cet objectif ne peut être atteint que si la partie d'habitation des enfants est aussi stable que possible et si l'on y entretient une atmosphère de type familial. Cette partie doit autant que possible offrir des conditions assimilables à une vie de famille normale.

* Mixité de la partie d'habitation

Si c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, la partie d'habitation devrait être conçue comme une famille où des personnes des deux sexes cohabitent. Les enfants d'une même fratrie et de sexe différent devraient pouvoir habiter ensemble. Dans certaines situations, il n'est toutefois pas dans l'intérêt supérieur des enfants concernés d'être hébergés avec des enfants de sexe opposé.

* Personnel

Le personnel doit être recruté avec soin, selon des procédures qui exigent des références détaillées ainsi que des aptitudes et formations approuvées. Afin de protéger les enfants placés en institution, il faut procéder à une vérification sérieuse du casier judiciaire des candidats.

Les autorités responsables s'efforceront de recruter un personnel pluridisciplinaire et qualifié jouissant d'une solide formation initiale, mais aussi capable de s'adapter à l'évolution de la situation de l'enfant et de sa famille. Un préalable incontournable au recrutement de personnel qualifié est une rémunération adéquate. En effet, les bas salaires conduisent à engager un personnel sous qualifié ce qui, à l'évidence, nuit à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les compétences de base doivent faire l'objet d'un renforcement et d'un réajustement permanents grâce à un suivi interne et une formation approfondie à tous les aspects de la protection de l'enfance.

Outre la formation théorique fondamentale indispensable pour connaître les droits des enfants, le droit de la famille, les besoins des enfants placés, les responsabilités parentales ou les techniques d'enseignement et de communication, il est nécessaire de proposer au personnel une expérience professionnelle à la fois pratique et aussi variée et complète que possible, afin de lui permettre d'explorer les comportements les mieux à même de concilier les droits de l'enfant et les circonstances propres à chaque enfant, le tout dans le respect de sa culture, sa religion et sa race.

Tout au long de sa carrière, le personnel devrait périodiquement revoir, actualiser et adapter ses compétences pour éviter de s'enfermer dans des habitudes, une situation qui risquerait d'affecter peu à peu la dynamique de toute institution.

Les responsables d'une institution soucieux de repenser et d'améliorer la prise en charge des enfants devront faire figurer au nombre de leurs priorités la conception et l'organisation de programmes de formation à tous les niveaux, ainsi que l'ajustement des ressources pour fournir un enseignement de qualité.

Il est aussi important de veiller à la "mixité" au sens large du personnel: si des enfants issus d'une certaine minorité vivent dans une institution, il convient qu'il y ait aussi un membre du personnel issu de cette minorité. Les enfants devraient en outre bénéficier d'un modèle de type familial fourni par des membres du personnel des deux sexes.

* Importance de constituer des équipes pluridisciplinaires

Pour assurer la cohérence du traitement, chaque stratégie psychopédagogique individuelle doit être conçue par une équipe pluridisciplinaire chargée de faire le lien entre le personnel et l'enfant dans sa partie d'habitation. Les membres de l'équipe appelés à traiter les multiples aspects de la personnalité de l'enfant s'efforceront de travailler en complémentarité, dans le cadre d'une